



PAR COURRIEL

Québec, le 11 avril 2019

Madame Sarah Cuillerier-Serre
Aménagiste
MRC de Maskinongé
651, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1

**Objet : Projets de douze réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique dans
la région administrative de la Mauricie**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 12 au 14 mars 2019
sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier,
vous soumet les questions suivantes :

Question 1

Pouvez-vous indiquer les démarches que vous avez entreprises à ce jour pour intégrer
à votre schéma d'aménagement et de développement la partie de la réserve de
biodiversité projetée des Basses-Collines-du-Lac-au-Sorcier sur votre territoire ?

Question 2

Par rapport au régime d'activités permises ou interdites dans les réserves de
biodiversité et les réserves aquatiques par le ministère de l'Environnement et de la
Lutte contre les changements climatiques, en vertu de la *Loi sur la conservation du
patrimoine naturel* (RLRQ, c. C-61.01), comment se fait la gestion des demandes de
permis en territoire public pour des activités ou interventions projetées par les citoyens
ou les entreprises qui détiennent des baux dans ces réserves (par exemples, pour
l'aménagement d'un quai dans le domaine hydrique public, pour la réfection d'un
chemin d'accès en terre publique ainsi que pour un événement sportif ou commercial) ?
En outre, comment sont gérées sur le plan municipal les activités et les demandes d'un
citoyen ou d'un organisme par rapport à cette aire protégée ?



Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **15 avril** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Cartier'.

Annie Cartier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission